

Présentation de la filière BAC PRO ASSP à Emilie de Rodat
Bac Professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne Option « En structure »
Rentrée 2022

Définition de la formation :

Elle s'adresse à des élèves intéressé(e)s par une insertion professionnelle dans le secteur sanitaire et social. La durée de la formation est de 3 ans et comprend :

- **22 semaines de Périodes de Formation en Milieu Professionnel (P.F.M.P.)** dans des établissements sociaux, éducatifs et sanitaires, comme *les crèches, les écoles maternelles, les EHPAD, les établissements de santé, les structures d'accueil pour personnes handicapées*. Les élèves réalisent 6 semaines de PFMP en 2^{nde} et les 16 semaines restantes sont réparties entre les années de 1^{ère} et de Terminale.
- **L'enseignement théorique** s'organise autour de deux domaines :

<u>L'enseignement général</u> (12h /semaine) : <ul style="list-style-type: none">▪ Français▪ Histoire-géographie et enseignement moral et civique (EMC)▪ Mathématiques▪ Sciences physiques et chimiques▪ Langue vivante (anglais)▪ EPS▪ Arts appliqués et culture artistique	<u>L'enseignement professionnel</u> (15h /semaine) : <ul style="list-style-type: none">▪ Pôle 1 : Ergonomie-Soins / Biologie et microbiologie appliquées▪ Pôle 2 : Sciences Médico-Sociales / Animation et éducation à la santé▪ Pôle 3 : Services à l'utilisateur / Nutrition▪ Prévention-Santé-Environnement▪ Economie-gestion
--	--
- Les lycéens bénéficient d'un module de « **Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation** » de 3h en 2^{nde} et 1^{ère} et de 3,5h en Terminale.
- **Un enseignement en co-intervention « enseignement professionnel et enseignement général »** est dispensé toutes les semaines.
- 2 heures hebdomadaires en première et terminale sont consacrées à la réalisation **d'un chef d'œuvre**.
- Toutes les 2 semaines, les élèves sont entraînés à l'examen grâce à des **devoirs surveillés**.

Au cours des 3 années de formation, les élèves pourront valider des formations : PRAP 2S (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique du secteur Sanitaire et Social) ; SST (Sauveteur Secouriste du Travail).

Conditions d'admission et profils souhaités :

- Être motivé(e) par la relation d'aide à la personne.
- Avoir le sens du contact, de la communication et de l'écoute.
- Avoir l'esprit d'équipe et d'entraide.
- Faire preuve de dynamisme, assiduité, créativité, rigueur, application, organisation.
- Avoir une bonne résistance physique et psychologique : au cours des périodes de formation en milieu professionnel, l'élève devra effectuer des gestes de manutention de personnes ou de charges... mais aussi se confronter à la maladie, à la vieillesse et au handicap.

Qualités requises :

- assiduité
- dynamisme
- créativité
- rigueur
- application
- organisation
- résistance physique et psychologique

Après le bac pro ASSP, nos jeunes :

- poursuivent vers des **études courtes** pour préparer les Diplômes d'État d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture ou d'Accompagnant Éducatif et Social. Les élèves titulaires du Bac pro ASSP peuvent prétendre à un allègement de ces 3 formations. Il est aussi possible d'entreprendre une formation de moniteur-éducateur.
- ou, s'orientent vers des **études supérieures**, comme :
 - Les BTS. Dans ce domaine de formation, deux spécialités de BTS existent : le BTS ESF : "Économie Sociale Familiale", et le BTS SP3S : "Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social".
 - Les formations en IFSI (Diplôme d'État d'Infirmier) ; ou en école de travail social (Diplômes d'État d'Éducateur spécialisé, d'Éducateur de Jeunes Enfants).

L'ENSEIGNEMENT GENERAL

Arts Appliqués Cultures Artistiques
EPS
Français, Histoire et Géographie, Education Civique
Langue Vivante Anglais
Mathématiques, Physique-Chimie

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Economie et Gestion
Prévention Santé Environnement
Pôle 1 : Ergonomie-Soins / Biologie-Microbiologie
Pôle 2 : Animation-Education à la Santé / Sciences Médico-Sociales
Pôle 3 : Service à l'Usager – Nutrition-Alimentation